



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MARS 2024

DELIBERATION N°2024_031

BUDGET PRIMITIF 2024

Paraphe

L'an deux-mil-vingt-quatre, le quatre du mois de mars à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Ruy-Montceau (Isère), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Denis GIRAUD.

Nombre de conseillers en exercice : 26

Date de la convocation : 27 février 2024

Quorum : 14

Présents : Denis GIRAUD, Jean-Luc VERJAT, Christine GAGET, Frédérick CHATEAU, Enguerrand BONNAS, Karen ANDREIS, Eric SCHULZ, Karine PLATEAU, Marie-Pierre FERLET, Stéphane VEYET, Virginie MARIN, Aristide RICCIARDONE, Olivier MARIE-CLAIRE, Guy RABUEL, Jacqueline RABATEL, Jean-Jacques HYVER, Lilian RENAUD, Madeleine HANUS, Régine COLOMB, Pascal FARIN, Didier de BELVAL, Elisabeth SKRZYPCZAK, Jean-Marc SAIÑO

Excusés : Mireille BARBIER (pouvoir à Denis GIRAUD), Elidia BERENFELD (pouvoir Enguerrand BONNAS)

Absente excusée : Véronique REBOUL

Nombre de membres présents ou ayant donné pouvoir : 23

Secrétaire de séance : Karine PLATEAU


Le projet de budget, incluant les informations annexes obligatoires, a été communiqué par voie numérique à tous les conseillers municipaux le 20 février 2024.

Les orientations budgétaires pour 2024 ont été décrites dans le rapport d'orientations budgétaires présentés lors de la séance de conseil municipal du 5 février 2024. Elles demeurent marquées par une forte tension de la section de fonctionnement, qui est équilibrée à 3 606 615.92 en incluant par prudence un report de l'exercice 2023 de 246 198.01 €.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 259 035,00		1 259 035,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 830 279,00		1 830 279,00
014	Atténuations de produits	93 100,00		93 100,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	158 452,00	0,00	158 452,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	80 095,27	0,00	80 095,27
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	1 000,00	184 654,65	185 654,65
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement - Total		3 421 961,27	184 654,65	3 606 615,92

Paraphe



D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 606 615,92

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	345 100,00		345 100,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	782 520,00		782 520,00
731	Fiscalité locale	1 885 310,94		1 885 310,94
74	Dotations et participations (8)	271 500,00		271 500,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	75 000,00	0,00	75 000,00
76	Produits financiers	12,30	0,00	12,30
77	Produits spécifiques (8)	0,00	974,67	974,67
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		3 359 443,24	974,67	3 360 417,91

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

246 198,01

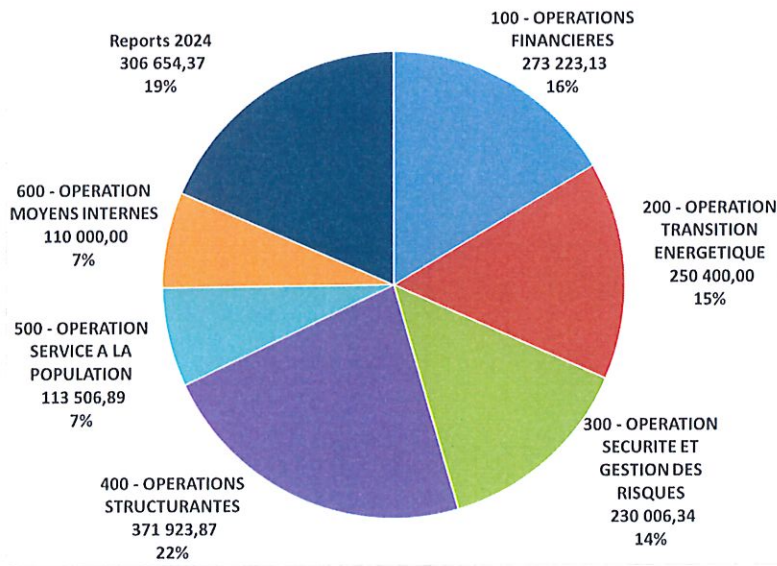
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 606 615,92

La section d'investissement est proposée au conseil municipal dans une présentation par opération dans le but de mettre en évidence la traduction budgétaire des orientations politiques. Les prévisions de dépenses s'équilibrent à 1 665 714.60 € et se répartissent ainsi :

Paraphe

	DÉPENSES NOUVELLES 2024	RECETTES NOUVELLES 2024	Disponible
100 - OPERATIONS FINANCIERES	273 223,13	1 322 175,08	1 048 951,95
200 - OPERATION TRANSITION ENERGETIQUE	250 400,00	77 974,61	- 172 425,39
300 - OPERATION SECURITE ET GESTION DES RISQUES	230 006,34	144 854,24	- 85 152,10
400 - OPERATIONS STRUCTURANTES	371 923,87	69 954,56	- 301 969,31
500 - OPERATION SERVICE A LA POPULATION	113 506,89	22 711,71	- 90 795,18
600 - OPERATION MOYENS INTERNES	110 000,00	18 044,40	- 91 955,60
Reports 2024	306 654,37	-	- 306 654,37
TOTAL	1 655 714,60	1 655 714,60	-



Concrètement, l'autorisation d'engager les dépenses par le conseil municipal porte sur les montants inscrits dans le tableau ci-dessus, et non plus sur les chapitres budgétaires comme antérieurement.

Envoyé en préfecture le 18/03/2024

Reçu en préfecture le 18/03/2024

Publié le 21/03/2024

ID : 038-213803489-20240304-2024_031-BF



M.GIRAUD met le projet de budget primitif pour 2024 aux voix.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité,

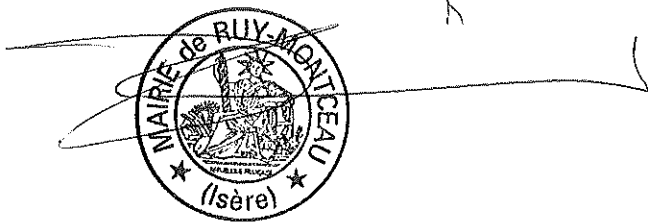
[Pour : 17 voix, Contre : 6, Mmes COLOMB et RABATEL, MM. HYVER, FARIN, RABUEL, RENAUD]

ADOpte le budget primitif pour 2024.

Paraphe

Ainsi fait et délibéré en séance, le 14 mars 2024

Le Maire, Denis GIRAUD



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux.

Conseil municipal de Ruy-Montceau _ Séance du 4 mars 2024

Délibération n° 2024_031